



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 05 décembre 2023

Signature de la Charte Attractivité des Métiers BVP-ŒUFS

Le lundi 4 décembre 2023, la FEB, le SNIPO, la FGA-CFDT, la FGTA-FO, la CFTC-CSFV, la CFE-CGC AGRO, le Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et la Ministre de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle ont signé la charte pour l'attractivité des métiers du secteur de la Boulangerie Pâtisserie Viennoiserie et des Œufs.

En 2021, la mission IGAS menée par Philippe DOLE, a donné la possibilité à plusieurs branches des métiers de bouche pour travailler sur les métiers en tension en améliorant leur attractivité. Fort du rapprochement des conventions collectives nationales, la FEB, le SNIPO et les organisations syndicales de salariés de la branche ont saisi cette opportunité.

Après 2 ans de travaux paritaires, en collaboration avec le cabinet du Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et le cabinet de la Ministre de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle, a été signée le 4 décembre une Charte autour de l'attractivité des métiers du secteur de la Boulangerie Pâtisserie Viennoiserie et des Œufs.

Une charte construite autour de 4 grands axes visant à :

- Améliorer l'orientation des jeunes et des adultes vers le secteur ;
- Accompagner les entreprises et les salariés pour mettre en valeur les métiers ;
- Faciliter les recrutements et améliorer la qualité des emplois ;
- Développer les compétences et construire des parcours professionnels.

Cette charte est une première étape vers l'amélioration de l'attractivité globale du secteur. En effet, des conventions cadres seront conclues, notamment, avec le Pôle Emploi national, l'Union Nationale des Missions Locales ou encore le Cap Emploi. A ce titre, il est primordial que la branche et les entreprises puissent compter sur l'engagement total des institutions publiques pour une avancée réelle et concrète sur le terrain.

Ouvrons nos entreprises !

Attirons les jeunes et les adultes vers nos métiers !

Et cassons les idées reçues sur l'industrie !

Enfin, la FEB remercie chaleureusement, son adhérent, l'entreprise BIMBO pour l'accueil, l'organisation et la pleine réussite de cet évènement.

A propos de la FEB – Fédération des Entreprises de Boulangerie et de Pâtisserie

La Fédération des Entreprises de Boulangerie/ Pâtisserie (FEB) représente, défend et valorise les entrepreneurs du secteur. Elle réunit **150 sites de production** de toutes tailles et près de **1600 magasins** du secteur de la boulangerie-viennoiserie-pâtisserie(BVP) intégrés ou franchisés. Notre secteur représente près de **52 000 salariés** sur le territoire national pour près de **9 milliards de chiffre d'affaires** dont **3 milliards à l'export**.

Contact Presse : Service communication : Yasmine El Oujani / yeloujani@febpf.fr / 07.66.02.96.25

Suivez-nous : [site internet](#), [Twitter](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#)